



Universités & Territoires

n°100

1° décembre 2014

Sommaire

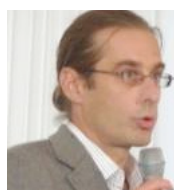
- **Pages 2** : Bouwfonds IM investit le logement étudiant
- **Pages 3** : Nuit des étudiants du monde à Compiègne avec ESN France
- **Pages 5** : Erasmus+ s'ouvre au monde
- **Pages 6** : Prolongez l'expérience www.francealumni.fr
- **Page 7** : Mobilité étudiante : quelle forme pour quel impact ? une analyse de l'IFE
- **Page 9** : Association des directeurs de CROUS : entretien croisé entre Denis Lambert et Pierre Richter
- **Page 11** : Tour de France universitaire des gestes éco-responsables
- **Page 13** : L'université et ses territoires
- **Page 15** : CAMPUS 2025 – Université utopique de Poitiers
- **Page 19** : L'enseignement supérieur dans les CCI
- **Page 21** : L'insertion professionnelle n'est plus un souci
- **Page 22** : Inauguration des Kaps à Toulouse
- **Page 23** : La reconnaissance de l'engagement solidaire et citoyen dans les universités
- **Page 24** : Entretien avec Anne Danis-Fatôme sur la RSU à Nanterre
- **Page 25** : Entretien avec Camille Galap Président de l'OSRSU



La Nuit des étudiants du Monde à Compiègne.

Éditorial

Du rêve à la réalité ...



Par Nicolas Delesque
Directeur de la publication

Il se passe toujours des choses extraordinaires dans le monde de l'enseignement supérieur, toujours de nouvelles expériences ou innovations. C'est un univers tellement divers, et riche, qu'il est toujours possible d'y découvrir de nouvelles initiatives, à condition de se donner la peine d'aller chercher au-delà des canaux de communication officiels ou des médias commerciaux – car non, la vie étudiante ne se résume pas à la beuverie du jeudi soir !

Ici, des universitaires inventent les moyens d'adapter tant leur pédagogie que l'organisation des études pour mieux encadrer certains néo-bacheliers qu'ils estiment trop fragiles pour suivre des cours magistraux. Là, des établissements mettent en œuvre des programmes ambitieux de rénovations et de mise aux normes environnementales de leur campus. Ailleurs, de nouvelles résidences étudiantes, magnifiques, voient le jour, enrichies de nouveaux services adaptés aux besoins de notre époque, tandis que des collectivités mettent en place de nouvelles collaborations afin d'insérer au mieux leurs établissements dans l'espace urbain, ou de résoudre enfin les problèmes de transport, ...

Lire la suite page 2

Parties prenantes

Suite de l'Éditorial

A chaque numéro d'Universités et Territoires, nous essayons, avec nos contributeurs, de mettre en avant quelques-unes de ces réalisations, certains de ces projets d'expérimentations. Dans ce numéro, vous trouverez encore – entre autres – des expériences associatives, universitaires, institutionnelles ou de collectivités territoriales qui cherchent à améliorer ou développer leur système de formation supérieure aux échelles locale, régionale ou nationale. Et pourtant... et pourtant des problèmes de fond subsistent, voire s'aggravent.

La lecture du « projet annuel de performance », extrait du bleu budgétaire de la mission Enseignement supérieur est à ce titre très instructive.

La démocratisation de notre système d'enseignement supérieur n'est toujours pas au rendez-vous, avec un taux de poursuite d'étude, pour les étudiants issus de milieux populaires, qui reste désespérément bas, alors que dans le même temps le pourcen-

tage par tranche d'âge de diplômés du supérieur a augmenté de plus de 10 points en 10 ans (source : Eurostat).

Autres exemples : malgré les plans et annonces successifs, le taux de couverture des besoins en logements sociaux pour les étudiants boursiers non seulement ne progresse pas, mais va jusqu'à se dégrader, pour la deuxième année, plafonnant à moins de 26% alors même que le besoin de mobilité est toujours plus important, et que l'accueil des étudiants demeure un facteur essentiel d'attractivité.

Loin de nous décourager dans notre volonté de toujours mettre en avant les initiatives qui nous semblent aller dans le sens de plus de justice et d'efficacité, cette situation nous amène à initier deux réflexions.

La première concerne cette période passée de réforme continuelle qu'a connue notre Enseignement Supérieur. A force de se focaliser sur le mécano universitaire, n'a-t-on pas perdu de vue les objectifs recherchés, et affichés, consistant à offrir

à l'ensemble de nos concitoyens les modalités d'acquisition des compétences nécessaires pour évoluer dans une société et une économie basée sur la connaissance ?

La deuxième s'avère plus méthodologique et découle d'un paradoxe : les innovations et expérimentations sont nombreuses, mais les problèmes généraux, voire structurels, demeurent. Peut-être faudrait-il de façon urgente inventer des modalités de soutien, d'évaluation et de valorisation de ces initiatives, qu'elles soient pédagogiques, sociales ou environnementales, afin que tous les acteurs volontaires du monde universitaire et des collectivités territoriales puissent s'en emparer.

Merci à nos contributeurs pour leur fidélité et leur participation à cette valorisation de nos universités comme de nos territoires, merci à nos lecteurs pour leur fidélité ... le numéro 101, c'est pour février... ■

Chiffres 2014

L'ADELE centralise les constructions de résidences étudiantes dans le secteur conventionné (hors CROUS) et non conventionné.

En 2014, le nombre total de Résidences pour étudiants est de 55 (dont 1 résidence mixte) pour 6113 logements - 6269 lits

Résidences Conventionnées :

- Nombre total de résidences 21 :
- Nombre de logements : 2151
- Nombre de lits : 2265

Résidences Non Conventionnées :

- Nombre total de résidences : 34
- Nombre de logement : 3962
- Nombre de lits : 4004. ■



Retrouvez les 100 numéros publiés depuis 2003. Feuilletez les numéros en ligne et téléchargez au format PDF.

www.universites-territoires.fr

Bouwfonds IM investit **le logement étudiant**

Propos recueilli par **Philippe Campinchi**, Délégué Général de l'AIREs

Bouwfonds IM est une branche du groupe néerlandais Rabobank (Crédit Agricole Hollandais) qui est l'une des banques européennes la mieux « ratée ». Bouwfonds IM gère un portefeuille d'actifs de 5,7 milliards d'euros essentiellement en Europe et dans différents fonds liés à l'immobilier, aux infrastructures et aux ressources naturelles. Les actifs sous gestion sont détenus à 85% par des clients institutionnels et à 15% par des clients privés. Les équipes spécialisées regroupent environ 150 collaborateurs, installées à Hoevelaken (siège), Amsterdam, Berlin et Paris.



Philippe Prouillac est Senior Advisor chez Bouwfonds Investment Management (BIM).

Pourquoi et comment Bouwfonds Investment Management s'intéresse au marché des résidences étudiantes ?

Peu avant 2010, BIM était à la recherche d'opportunités permettant de diversifier les investissements des fonds européens dédiés au logement (Bouwfonds European Residential Fund). Les études de notre service de recherche nous ont montré que dans la majorité des grandes villes européennes, la demande de logements conçus et gérés pour les étudiants était sans proportion avec la demande, notamment celle provenant du monde anglo-saxon. Ce marché, nous est apparu robuste pour notre diversification et également socialement responsable.

Quels ont été vos premiers investissements ?

Les premiers investissements ont été effectués au second semestre 2010 : un à Toulouse de 402 studios et un autre à Karlsruhe de 155. Quatre ans après 12 résidences représentant 3 200 lots sont en exploitation et 9, représentant 1 820 lots, sont en cours de construction. Donc le cap des 5 000 studios, au travers de plus de 20 résidences, est dépassé. Le choix s'est porté sur les grandes villes universitaires européennes, car elles ont le potentiel pour capter le nombre croissant d'étudiants internationaux qui a déjà doublé en 10 ans et devrait encore doubler, en Europe, dans les 10 prochaines années. Pour suivre ce mouvement de fond, nous avons choisi, dans un premier temps, d'investir en Allemagne, Pays-Bas, France, UK et quelques pays d'Europe du Nord. Dans un second temps nous allons investir en Europe du Sud et du Centre. Ce maillage complet de résidences devrait nous permettre de soutenir la mobilité des étudiants en Europe et de leur faciliter l'accès à l'hébergement.

Quel dispositif stratégique avez-vous mis en place afin d'atteindre cet objectif ?

Pour soutenir ce développement (déjà 350 millions d'euros investis), un nouveau fonds européen dédié a été lancé, avec succès en début d'année. Un troisième fonds va être lancé en

début 2015. Ces fonds lèvent plusieurs centaines de millions d'euros, ce qui démontre, si besoin est, l'intérêt des investisseurs pour ce type d'actifs. Notre stratégie globale est d'acquiescer l'intégralité des lots de résidences de grande taille dont la gestion est assurée, notamment en France, par un gestionnaire unique et dédié. Nous avons établi, partout en Europe, un cahier des charges draconien (grande taille, confort, qualité de services, salles de sport, proximité des transports et des lieux d'enseignement...) permettant de sécuriser l'étudiant. Nous allons développer dans notre nouvelle résidence de Grenoble (2016), une offre d'appartements en colocation. En France, nous avons déjà 930 logements en exploitation dans 3 résidences (deux à Toulouse et une à Evry) ; 300 autres logements seront livrés à Bordeaux (2015) et Grenoble (2016). Nous souhaitons, bien évidemment, développer notre maillage en Ile-de-France, nous renforcer sur Bordeaux et nous implanter à Lyon, Nantes, Rennes, Lille et Strasbourg. Notre objectif, dans les trois ans à venir est d'exploiter, en Europe, plus de 10 000 logements sur 30 résidences, dont 25% à 30% en France.

Quel retour pouvez-vous faire de la conférence de « l'European Student Housing 2014 » ?

Que dire de cette conférence qui s'est tenue à Amsterdam, comme chaque année, mi-novembre et qui se nomme « The class of 2020 » (tout un programme) ? Pourtant, nous n'étions, sur 250 participants, que 3 français (dont 2 appartenant à des filiales de groupes étrangers) ! Alors que notre marché domestique est le second, en Europe, après UK.

Suite page 4

Suite de la page 3

Quels sujets ont été abordés ?

Il a été beaucoup question :

- De l'attente des étudiants dans ce secteur pour les 5 ans à venir
- De l'offre d'accueil et de la mobilité des étudiants européens et des autres continents dont la proportion ne cesse de croître dans les principaux pays d'enseignement
- De l'internationalisation croissante des universités qui pour beaucoup, notamment chez les britanniques, ont plus d'étudiants hors frontière que sur le campus core
- De l'attrait des entreprises et des associations pour participer au financement de l'enseignement
- De l'émergence d'investisseurs globaux anglo-saxons et européens (offre quintuplée en 5 ans) pour investir dans le secteur des résidences gérées, marché en plein développement, à la fois quantitatif et qualitatif.

Il n'y a été, malheureusement, que très peu question :

- Du marché français jugé complexe, peu transparent et peu liquide du fait de l'importance de la copropriété dans le parc existant, mais aussi du fait d'une législation complexe et mouvante. Les quelques allusions ont été plutôt anecdotiques et peu fondées (données fournies par les cabinets anglo-saxons)
- Des intervenants cités, à nos côtés, sur le marché français ont été les fonds : CROSSLANE, KNIGHTSBRIDGE, MELON DISTRICT... Mais ceci fort discrètement.

La fin annoncée du régime de l'investissement Censi-Bouvard, se profilant, il faudra savoir rendre notre marché domestique plus attractif pour les investisseurs internationaux. ■

INFO +
www.bouwfondsim.fr

Nuit des étudiants du monde ESN France témoigne

Le 23 octobre 2014, l'association ESN Esperanto (Compiègne) a organisée la Nuit des Etudiants du Monde (ou NEM) au Ziquodrome simultanément aux 11 autres associations du réseau ESN qui ont participé à ce projet national en partenariat avec l'AVUF.

L'objectif de la NEM de Compiègne ? Comme toutes les villes qui participent à ce projet l'objectif est d'organiser une soirée de bienvenue pour les étudiants internationaux et impliquer les étudiants français, dans une bonne ambiance où l'on peut manger, échanger et écouter de la musique.

Près de 300 étudiants ont pris part à l'événement, une première pour l'association qui a commencé ce projet en février 2014 souhaitant elle aussi faire partie de l'aventure. La force de ce projet réside dans l'étroite collaboration avec les associations de l'Université de Technologie de Compiègne (UTC) ; ESN Esperanto a réussi à orchestrer et réunir pour cet événement associations musicales, gastronomiques et artistiques.

L'événement s'est tenu le même jour que le Comutec, le forum de rencontre entre étudiants et entreprises, et a été suivi d'une soirée en boîte de nuit. Deux événements organisés par d'autres associations UTCéennes.

Pour cette première l'association a organisé un grand buffet du monde avec le fondateur de l'association Cook'UTC (Chamsseddine SALLOUH) qui s'est pris au jeu. Les premiers arrivés ont pu gratuitement déguster près d'une vingtaine de plats venus d'ailleurs comme des Smorgastarta spécialité suédoise, des Beijinho du Brésil ou encore des bières belges, pour lesquelles l'association a même réalisé un écocup.

L'animation s'est faite en musique avec FanfarUT, la fanfare de l'UTC qui ne rate aucune occasion de mettre l'ambiance,



le groupe de musique OCATA, ensemble issu de UTC naviguant entre une écriture exigeante où l'improvisation tantôt intimiste, parfois frénétique et deux DJ (Kamal Benkiran et Romain DI Fatta) qui avaient prévu une playlist spéciale NEM, 100% internationale pour une ambiance variée aux tons internationaux.

ESN Esperanto a également proposé aux étudiants de fêter les 25 ans du réseau ESN avec un gâteau d'anniversaire aux couleurs du réseau.

Afin de rester connectée au réseau, l'association a mis en place un écran géant relié aux autres NEM organisées partout en France via les réseaux sociaux. Faire interagir les associations françaises, c'est aussi un objectif de la NEM, événement qui rassemble actuellement les associations de Compiègne, Valenciennes, Besançon, Lyon, Nantes, Brest, Rennes, Paris, Reims, Toulouse et Montpellier. ■

INFO + www.ixesn.fr



Erasmus+ s'ouvre au monde

La dimension internationale d'Erasmus+ va devenir effective à partir de 2015. Si la mobilité et les coopérations universitaires se concentraient jusqu'ici prioritairement sur les 33 pays participant au programme, la nouvelle dimension internationale offre de larges opportunités de coopération. La dynamique universitaire créée au sein de l'espace européen d'éducation s'étend ainsi au monde. Parallèlement, le processus de coopération avec les pays de la rive sud de la Méditerranée, instauré dans le cadre du dialogue 5+5, se trouve renforcé.



Pour bien comprendre les zones géographiques relevant de l'international dans Erasmus+, il faut catégoriser ces aires en *pays programme* : 33 au total dont les 28 pays membres de l'UE et en *pays partenaires*, soient plus de 150 pays éligibles dans le monde.

Les **masters conjoints** constituent un élément clé de la politique d'ouverture à l'international d'Erasmus+. Dans la continuité des masters Erasmus Mundus, ils visent à renforcer l'attractivité de l'enseignement supérieur européen et l'employabilité des étudiants en soutenant des formations de haut niveau en master et en offrant des bourses à d'excellents étudiants de par le monde.

Depuis 2014, les doctorats conjoints européens relèvent du programme de recherche Marie Curie.

Les projets de **capacity building** sont un des outils de la politique de coopération de l'Union européenne. Ces projets transnationaux basés sur des partenariats mul-

tilatéraux s'inscrivent dans la coopération institutionnelle avec pour ambition d'avoir un impact structurel et pérenne sur les institutions engagées. Ils mobilisent les réseaux et l'expertise européenne pour le développement des capacités des établissements partenaires dans le monde : modernisation et qualité de l'enseignement supérieur en lien avec le marché du travail et la société, assurance qualité, création d'écoles doctorales, de réseaux de bibliothèques, de laboratoires de recherche, coopérations avec les entreprises, etc.

La **mobilité internationale** (*credit mobility*) suit les règles établies précédemment pour Erasmus et s'adresse aussi bien aux étudiants qu'aux enseignants. Gérée par les agences nationales Erasmus+, elle vise tous les pays du monde (à l'exception de la Suisse, des pays de la zone ACP -Afrique, Caraïbes, Pacifique -et des pays du Golfe) et doit permettre de créer des flux de coopération entre pays participants et pays partenaires. Les financements permettent d'organiser principalement la mobilité entrante étudiante et enseignante des pays tiers partenaires. Les bourses sont plus élevées que pour la mobilité européenne et les établissements organisateurs perçoivent des financements pour la gestion de ces mobilités.

Les activités Jean Monnet favorisent l'enseignement, la recherche et la réflexion dans le domaine des études sur l'Union européenne dans le monde. Ces activités doivent encourager les liens entre le monde académique et les décideurs politiques afin de renforcer la gouvernance des politiques européennes. ■

En bref



■ Objectifs chiffrés et budget européen 2014-2020 Financer 1000 projets de capacity building et environ 135 masters conjoints

1,7 milliard d'euros sur les 7 années du programme issus de 4 instruments européens de financement : le fonds de Développement et de Coopération (DCI), l'instrument de partenariat (IP), l'instrument européen du voisinage (ENI), l'instrument de préadhésion (IPA) pour :
- organiser la mobilité de 135 000 étudiants et personnels en provenance des pays hors UE ;
- financer environ 1000 projets de masters conjoints en Europe.

Toutes les régions du monde sont concernées et éligibles à l'exception cette année des pays ACP financés par le Fonds européen de développement qui devraient faire partie du prochain appel à propositions en 2016.

■ Dates de candidatures pour 2015

10 février : projets de *capacity Building*

26 février : actions Jean Monnet

4 mars : mobilités internationales et masters conjoints

Seuls les projets de *credit mobility* sont gérés par les agences nationales, les autres actions sont gérées de façon centralisée à Bruxelles par l'agence exécutive pour l'éducation, l'audiovisuel et la culture.

L'Agence Erasmus+ France est le point de contact national.

Info + http://eacea.ec.europa.eu/erasmus-plus_en

■ L'Agence Europe-Education-Formation France vient de changer de nom et devient l'**Agence Erasmus+ France/Education & Formation** (arrêté du 24 octobre 2014 paru au JORF du 20 novembre 2014). Au-delà de la promotion et la mise en œuvre du programme Erasmus+ qu'elle coordonne avec l'agence chargée du volet Jeunesse et Sport, l'Agence investit, avec l'ensemble des acteurs nationaux et régionaux, tous les champs de l'éducation et de la formation pour l'acquisition de compétences au service de l'emploi.

Info + www.agence-erasmus.fr

FRANCE ALUMNI

Prolongez l'expérience www.francealumni.fr

Cela fait plusieurs années que Campus France, opérateur français de la mobilité universitaire, réfléchit à la question du lien avec les personnes passées par la France dans le cadre de leurs études ou de leurs recherches. On savait, grâce aux enquêtes effectuées régulièrement par l'organisme auprès de ceux séjournant ou ayant séjournés en France, qu'une écrasante majorité d'entre eux gardaient un très bon souvenir de leur passage, plus ou moins long, sur notre territoire. Il était par conséquent dommage de ne pas entretenir une relation plus pérenne avec des personnes qui potentiellement pourraient jouer un rôle d'ambassadeur efficace des Établissements français et de la France en général.

Dans le contexte d'une concurrence mondiale entre établissements universitaires pour attirer de nouveaux étudiants, cette ressource très concrète de communication par les pairs n'est pas à négliger, bien au contraire.

C'est maintenant chose faite avec la plateforme numérique « Francealumni.fr » qui a été lancée mercredi au Quai d'Orsay par Laurent Fabius, Ministre des Affaires Étrangères et du Développement International et Geneviève Fioraso, Secrétaire d'État à l'Enseignement Supérieur et à la Recherche.

Cette plateforme numérique, véritable réseau social français destiné aux anciens étudiants étrangers ayant fait des études en France, est mise en place et animée par Campus France. Elle comprendra un site central avec à la fois, des informations génériques sur la France (culture, tourisme, actualités), un espace de dialogue pour permettre aux anciens d'échanger entre eux, mais proposera aussi des offres de forma-

tions, de stages, de bourses ou d'emplois pour ceux qui souhaitent continuer leur expérience à la Française. La plateforme permet aussi d'accéder à des sites locaux qui seront développés au fur et à mesure par les ambassades françaises à l'étrangers, dix d'entre eux étant déjà prêts à démarrer (Allemagne, Brésil, Colombie, Japon, ...).

Aujourd'hui la France accueille près de 300 000 étudiants étrangers chaque année qui viennent poursuivre leurs études, ce qui place notre pays au 3ème rang mondial en terme d'attractivité derrière les États Unis et la Grande Bretagne. Plus des deux tiers de ces étudiants ont envie de consommer des produits français, de revenir pour un séjour touristique ou encore de travailler avec des entreprises françaises.

Cette plateforme constituera également une opportunité pour le développement à l'international de nos entreprises avec l'aide de ces prescripteurs du « Made in France » et pourquoi pas, aider à la création de nou-

En bref

■ Alumni : KesaKo ?

Alumni est une association dont les membres sont les anciens élèves d'un établissement d'enseignement secondaire ou d'enseignement supérieur. Le terme alumni provient du latin *alumnus* qui signifie élève. Au départ très utilisé dans les pays anglo-saxons, le terme s'est généralisé avec l'augmentation de la mobilité internationale.

■ Qui sont les Alumni ?

Majoritairement venant d'Afrique et principalement du Maghreb, leurs origines se diversifient aujourd'hui avec une poussée d'Asie et des grands pays de la mobilité : Brésil, États Unis, Canada, Russie. L'âge moyen est de 34 ans ; ils sont restés en moyenne plus d'un an, et parle en majorité le Français. Plus de 80% d'entre eux recommandent la France pour faire des études et une majorité considèrent ce séjour comme un atout pour leur carrière..

veaux liens, de nouveaux partenariats économiques et académiques.

Avec ses services et informations proposés en Français et en Anglais, et demain dans d'autres langues via les sites locaux, ce nouveau réseau social français devrait répondre à cette attente de lien avec la France : Après 24h de lancement ce sont déjà près de 1500 Alumni qui se sont connectés ! ■

INFO + www.francealumni.fr



University

Search

Mobilité étudiante : quelle forme pour quel impact ?

par **Laure Endrizzi**, *Chargée d'étude et de recherche*
Institut Français de l'Éducation (IFÉ), ENS de Lyon

La mobilité étudiante n'est pas une préoccupation nouvelle. Depuis le lancement du programme Erasmus à la fin des années 1980, les premières expériences en matière de crédits capitalisables se sont solidifiées et ont à des degrés variables contribué à moderniser les universités. Les politiques, d'abord concentrées sur la mobilité pour études, favorisent aujourd'hui aussi d'autres formes de mobilité (stage, volontariat, diplôme) et ciblent des publics plus diversifiés (personnels scientifiques et administratifs, enseignants, jeunes en apprentissage, élèves du secondaire). En cohérence avec le Communiqué de Louvain-La-Neuve en 2009, la Commission européenne multiplie les incitations, notamment via son programme Erasmus+ entré en vigueur le 1er janvier dernier, englobant tous les dispositifs antérieurs de mobilité.

INTERNATIONALISATION SANS MOBILITÉ ?

La mobilité n'est ainsi plus vraiment un objectif en soi, elle devient un instrument pour internationaliser l'enseignement, pour rendre la recherche plus compétitive, pour développer les partenariats institutionnels,... Et l'essor de cet enseignement supérieur transnational complexifie la donne : il ne s'agit plus seulement d'encourager la mobilité physique des personnes, les programmes de formation deviennent également « mobiles », l'anglais se répand comme langue d'enseignement, les diplômes joints ou doubles se multiplient, les MOOCS promettent de banaliser la virtualisation de modules de formation... Les universités mêmes passent des contrats de franchise, ouvrent des campus délocalisés... Va-t-on dès lors voir les flux de mobilité étudiante diminuer significativement dans les prochaines années, au-delà des prévisions démographiques, au profit d'une internationalisation *at home* ?

Suite page 8

Suite de la page 7

Si on serait tenté de répondre par l'affirmative, peu de travaux empiriques peuvent étayer cette intuition. Exception notable, une étude récente de l'OBHE (2014, *Transnational education vs international student mobility: Substitutes or distinct markets?*) semble indiquer que les deux approches n'entrent pas véritablement en concurrence : dans le cas présenté, l'attractivité du Royaume-Uni ne pâtit pas de l'exportation, réelle ou virtuelle, de services de formation dans plusieurs pays d'Asie, sauf quand les services importés servent à palier un déficit du système d'enseignement supérieur local. Autrement dit, quand l'offre locale est suffisante, l'attrait pour la mobilité est plus fort que les formules *at home*. Mais quels bénéfices en tirent-ils ?

MOBILITÉ ET EMPLOYABILITÉ ?

Dans nos sociétés inféodées à l'obligation de résultats, la mobilité étudiante est largement perçue comme un moyen de renforcer l'employabilité des jeunes diplômés sur le marché européen du travail. Cette conviction, tenace, que mobilité et employabilité sont intrinsè-

quement liées est-elle véritablement fondée ? Dans les années 2000, les enquêtes européennes VALERA et REFLEX (2005) et la Nordic Graduate Survey (2007) ont montré qu'une expérience de mobilité permet d'accéder à des fonctions plus « internationales » (travail ponctuel ou permanent à l'étranger, dans un organisme à forte dimension internationale, usage de langues étrangères...). La valeur professionnelle de cette expérience est apparue plus forte dans les pays d'Europe de l'Est et d'Europe centrale mais globalement moins facile à valoriser dans le cas d'une mobilité de diplôme, alors qu'elle tend à s'amenuiser plus vite dans le temps dans le cas d'une mobilité courte. En 2011, une enquête européenne sur l'employabilité des diplômés de masters labellisés Erasmus Mundus (entre l'Europe et des pays tiers) met en évidence la cohésion des promotions et leur potentiel de fonctionnement en réseau, et signale des variations disciplinaires : l'employabilité est meilleure pour les études de santé, plus faible pour les humanités et les arts ; avec un diplôme d'ingénieur, de maths ou de sciences, les jeunes accèdent plus vite à des postes élevés et mieux rémunérés, mais évoluent ensuite lentement.

La dernière étude d'impact commanditée par la Commission européenne (2014, *The ERASMUS Impact Study*) montre que les compétences améliorées lors d'une mobilité Erasmus, au nombre de six (tolérance à l'ambiguïté, curiosité, confiance en soi, sérénité, détermination, vivacité), sont autant recherchées par les employeurs que les compétences liées au domaine professionnel. Les diplômés ayant été mobiles pendant leurs études accèdent ainsi plus facilement à l'emploi, notamment après un stage Erasmus, et le risque de devenir un chômeur longue durée est deux fois plus faible. La probabilité pour que ces mêmes diplômés changent d'employeur est cependant deux fois plus forte que celle d'un étudiant non mobile. Toutes ces enquêtes permettent d'identifier des profils de jeunes à fort capital migratoire : mobiles pendant leurs études, mobiles dans leur vie professionnelle, enclins à inscrire leurs expériences de mobilité dans une trajectoire de vie. Si bien que cette prégnance de l'individu fragilise la marge de manœuvre véritable des établissements dans l'attraction des étudiants... ■



Bilan et perspectives

L'association des directeurs de CROUS a changé de Président. Pierre Richter, directeur du CROUS d'Aix-Marseille succède à Denis Lambert directeur du CROUS de Paris. Entretien croisé.

Avec tous les changements subis par l'ESR, quel bilan tirez-vous du rôle joué ces dernières années par l'Association des directeurs de Crous de l'association ? Quelles sont les ambitions de la nouvelle équipe ?



Denis Lambert : L'association des directeurs de CROUS présente un bilan très positif ces dernières années. Elle s'est engagée de manière volontariste dans les grands chantiers de modernisation de notre réseau.

Aujourd'hui, c'est une organisation professionnelle reconnue par tous les partenaires de l'enseignement supérieur (ministère, conférence des présidents d'université ou COMUE, collectivités locales, organisations étudiantes, ...). Elle contribue aux réflexions sur les évolutions de notre système d'enseignement supérieur. Ainsi, par exemple, l'association a participé aux débats des Assises de l'enseignement supérieur, aux réflexions sur la stratégie nationale pour l'enseignement supérieur, ou, plus récem-

ment, est devenue membre de l'association des villes universitaires de France où elle entend s'impliquer sur les questions, notamment, de politiques territoriales pour l'amélioration de la vie étudiante.

L'association est en lien direct avec tous les acteurs et leurs réseaux, et cette situation est le fruit du travail du bureau ces dernières années. Aujourd'hui, un nouveau bureau a été élu. J'ai souhaité en effet, après 10 années à la présidence de l'association, passer la main à une nouvelle équipe. Celle-ci s'est inscrite dans la continuité du travail du bureau précédent et je laisserai le soin à Pierre Richter, le nouveau président de l'association, de préciser le rôle que le nouveau bureau entend lui faire jouer.



Pierre Richter : Denis Lambert l'a bien précisé, le nouveau bureau, avec deux membres du bureau sortant et quatre nouveaux, entend

poursuivre le travail mené au cours des années écoulées, qui a permis de positionner l'association comme une organisation de professionnels capable d'apporter un regard d'experts sur les questions de vie étudiante, et de travailler de manière pertinente avec la CPU, les collectivités locales, les organisations étudiantes, en complémentarité et de manière parallèle au travail conduit par le CNOUS. Les directeurs de CROUS travaillent étroitement sur le terrain avec tous les acteurs mentionnés, l'association a vocation à valoriser cette action à un niveau qui dépasse le territoire académique dans lequel exerce chaque CROUS. L'association souhaite aussi permettre aux collègues de développer la mutualisation des bonnes pratiques, car la richesse des initiatives prises sur l'ensemble du territoire national n'est pas toujours assez connue des uns et des autres, et doit permettre aux CROUS de faire preuve de réactivité dans les réponses

apportées aux besoins des étudiants, en s'appuyant sur des expériences réussies ailleurs. Une association est à cet égard certainement plus agile pour ce faire qu'une tutelle.

Les récentes annonces et enquêtes sur la baisse du pouvoir d'achat des étudiants en France soulignent l'importance de l'aide sociale pour les plus fragiles. Le ressentez-vous sur le terrain ? Devez-vous adapter ou diversifier vos interventions ?



Denis Lambert : Cela renvoie à la mission sociale du réseau des œuvres universitaires. Je rappellerai le rôle essentiel du réseau des œuvres universitaires pour répondre à la demande sociale des étudiants au travers de différents dispositifs, au premier rang desquels figurent le réseau des assistants sociaux et les fonds sociaux du CROUS (aides spécifiques).

Lire la suite page 10



Denis Lambert, Directeur du CROUS de Paris a été Président de l'Association des directeurs de CROUS (2004-2014)



Pierre Richter, Directeur du CROUS d'Aix-Marseille et nouveau Président de l'Association des directeurs de CROUS.

Suite de la page 9

Il conviendra de se doter d'une analyse fine des besoins à travers le travail de l'Observatoire de la Vie Étudiante, mais également d'enquêtes auprès de nos publics.



Pierre Richter : En gérant les bourses et, pour les plus fragiles, les dispositifs spécifiques mis en place (les aides annuelles et ponctuelles, dénommées auparavant FNAU et désormais aides spécifiques), les CROUS sont en mesure, avec leurs travailleurs sociaux, d'apporter les réponses adéquates à une grande majorité d'étudiants dans le besoin, en notamment ceux en rupture familiale. Cela ne signifie pas qu'ils ne doivent pas pour certains recourir au travail salarié, en particulier durant l'été, mais des réponses individuelles ciblées sont possibles. Cependant, certaines catégories d'étudiants, ceux en situation d'échec répété et certains étudiants étrangers au financement d'études insuffisant ne peuvent pas être pris en charge à la hauteur de leurs besoins ; c'est pourquoi les services sociaux des CROUS en complément des aides qu'ils peuvent apporter, travaillent aussi avec certains organismes caritatifs.

Comment - suite au processus de regroupement et de territorialisation des universités, à la réforme territoriale et le regroupement des régions, mais également aux réflexions en cours sur la réforme de l'état et la poursuite de la décentralisation - voyez vous l'évolution du réseau des CROUS et de vos CROUS au regard de cette actualité ?



Denis Lambert : Le principal est de mettre en place les conditions matérielles d'accueil et d'accompagnement social pour contribuer à la réussite universitaire.

Aujourd'hui, le paysage universitaire est en pleine évolution avec la mise en place de la loi du 22 juillet 2013 (

notamment au travers du regroupement des établissements d'enseignement supérieur) ainsi que la nouvelle organisation territoriale (nouvelle carte des régions notamment). Un des enjeux concerne la mise en place des politiques de site en s'appuyant sur la territorialisation des politiques de vie étudiante menées par chaque acteur.

Concernant l'Île-de-France, face à la complexité du paysage universitaire et au nombre d'acteurs, il est important de définir des niveaux d'action à partir des besoins clairement identifiés. Le CROUS de Paris va piloter, au niveau de la région francilienne, les conditions de mise en place des futurs projets d'amélioration de la vie étudiante prévus par la loi. L'enjeu est de coordonner les réponses aux demandes émanant de chaque regroupement. Il faut articuler ce travail avec les réponses apportées par le réseau des œuvres universitaires, en conciliant la réponse sociale et aussi l'attractivité des sites. Les CROUS devront s'investir dans ces dispositifs. Ils jouent un rôle essentiel comme partenaires et comme opérateurs de la vie étudiante au regard de ces politiques de sites.

Sur chaque site existent déjà aujourd'hui des contrats d'objectifs avec des accords entre les CROUS et les universités. Il faudra franchir une étape et définir, de façon cohérente et opérationnelle, ce que doit être l'offre des services vie étudiante, entendue le plus largement possible et de façon pragmatique à l'échelle de chaque site universitaire. Bien entendu, les acteurs clefs sur les sujets de vie étudiante que sont les collectivités locales devront être associés très en amont à ces discussions et ces réflexions. La volonté de tous ces acteurs sera un gage de réussite.



Pierre Richter : La loi du 22 juillet 2013 organise le travail entre les différents acteurs de la vie étudiante en prévoyant l'élaboration d'un projet d'amélioration de la vie étudiante qui implique les établis-

ssements d'enseignement supérieur, les CROUS et les collectivités, partenaires qui ont des habitudes de travail en commun depuis longtemps, mais sans qu'une cohérence globale ait toujours été assurée. Ces nouvelles dispositions sont d'autant plus nécessaires que l'argent public devient de plus en plus rare, et que seul un dialogue entre tous les acteurs concernés peut mener à des décisions pertinentes, qui apportent une solution satisfaisante aux étudiants à un moindre coût pour les finances publiques : on en a l'exemple avec les agréments en restauration.

La question de l'organisation territoriale se pose forcément dès lors que des régions fusionnent ou que des universités fusionnent au-delà des champs d'intervention géographique habituels. Cette question se posera évidemment pour un certain nombre de CROUS, on peut penser à la Normandie ou à la Bourgogne et la Franche-Comté, mais si cela est le cas pour les CROUS, cette question se posera nécessairement dans les mêmes termes pour les administrations déconcentrées de l'État, qu'il s'agisse des préfetures ou des rectorats. Le sujet n'est pas tabou, la vraie question est celle du bon niveau de présence territoriale pour offrir aux étudiants un service et des réponses pertinentes, où qu'il étudie, et les réponses existent déjà dans des CROUS étendus comme ceux de Bordeaux ou Rennes. ■

Info +

Denis Lambert

www.crous-paris.fr

Pierre Richter

www.crous-aix-marseille.fr

Tour de France universitaire des gestes éco-responsables

par François Rio Délégué Général de l'AVUF

Dans un contexte d'impérative réhabilitation énergétique du patrimoine immobilier universitaire, et de nécessaire sensibilisation des usagers des campus sur cet enjeu, l'AVUF et l'ADEME, en partenariat avec la CDC, la CPU, la MGEN organisaient cette année la cinquième édition du : « Tour de France universitaire des gestes éco-responsables » ; structuré autour de 2 opérations.



OPÉRATION DÉDIÉE AUX ÉTUDIANTS

L'opération avait pour objectif, en venant à la rencontre des étudiants sur les restaurants universitaires, de les informer sur les gestes simples du quotidien et, ainsi, les amener à réduire leur consommation énergétique et leur empreinte carbone. 4 ateliers ludiques étaient proposés :

Atelier quiz éco-responsable : atelier qui consiste, en 12 questions autour des thèmes tel que l'énergie consommée pour la mobilité ou encore le logement, à mesurer les connaissances des participants quant aux émissions de CO².

Atelier CO² dans l'assiette : atelier qui a pour vocation de sensibiliser les participants sur l'importance de consommer des fruits et légumes de saison, et de mieux appréhender la production de CO² dégagée par une consommation ne tenant pas compte des saisons.

Atelier « Tri dans le caddie » : atelier centré sur la notion de tri, à la fois à l'aval, mais aussi à l'amont de la consommation. Volonté de travailler l'approche préventive du tri, au sens où le tri commence dès l'achat, et donc dans le caddie. Trois thèmes sont abordés : l'emballage, la lecture des logos éco responsable, et le gaspillage.

Atelier « Collecte » : atelier au sein duquel les participants sont invités à venir déposer les petits appareils électroniques, batteries de portable, vieux mobiles, etc... Ces appareils sont collectés durant l'animation et ensuite apportés pour destruction sur un centre agréé.

Cette partie du « Tour de France » se déroulait sur 68 lieux différents du 25 novembre au 4 décembre 2014 dans 21 villes universitaires de Province : Aix-en-Provence, Amiens, Besançon, Bordeaux, Clermont-Ferrand, Grenoble, Laval, Lille, Lyon, Metz, Montpellier, Nancy,, Nantes, Orléans, Pau, Poitiers, Reims, Rennes, Rouen, Toulouse, Tours, ainsi que sur 3 Espé d'Île de France (Créteil, Paris et Versailles).

OPÉRATION DÉDIÉE AUX PERSONNELS

En 2013 à l'initiative de l'ADEE Normandie et de l'Université de Rouen l'opération s'était étoffée expérimentalement d'une étape « gestes professionnels » pour mobiliser, sensibiliser et mettre en action les personnels autour de la politique énergétique de leur établissement.

L'animation est basée sur le jeu « Economisez » conçu avec chaque établissement participant, et construit autour de 3 types de questions :

Les questions « Pourquoi Agir ? » qui rappellent l'urgence.

Les questions « Comment Agir ? » qui rappellent les gestes quotidiens appliqués au travail, qui peuvent permettre une économie d'énergie pour l'établissement. Les questions « Qu'est-ce qui est fait ? » qui présentent les actions initiées par les universités et grandes participantes au service de l'économie d'énergie. Cette semaine « Agir ensemble » initiée avec les universités de Rouen et Paris 10, s'est déployée sur 14 établissements cette année grâce au soutien de la Caisse des Dépôts, et avec l'implication du Collectif pour l'Intégration de la Responsabilité Sociétale et du développement durable dans l'Enseignement Supérieur (CIRSES). Elle a fait étape sur dix villes universitaires: Aix et Marseille, Lille et Villeneuve d'Ascq, Nanterre, Nantes, Nice, Evreux et Rouen, et enfin Toulouse. ■

Le Tour de France Universitaire des gestes éco-responsables en quelques chiffres et en carte.

Opération à l'attention des étudiants

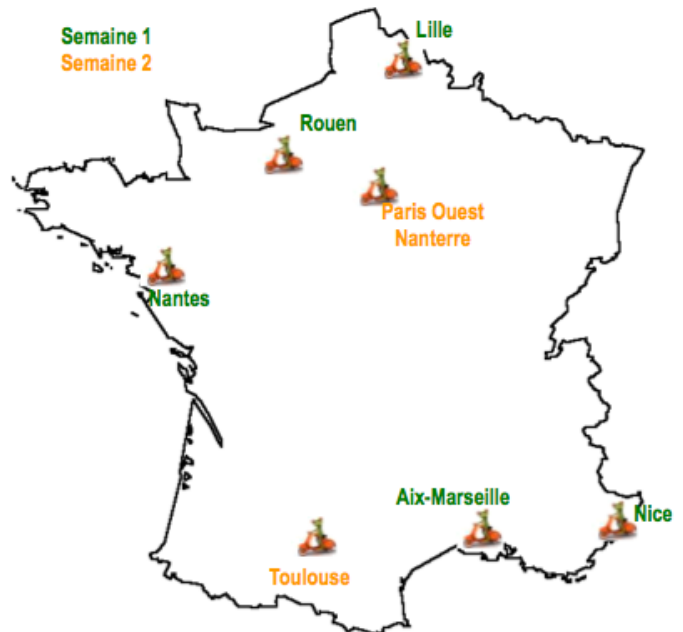
- ✓ 25 villes universitaires couvertes
- ✓ 62 restaurants universitaires animés
- ✓ 4 ESPE Parisiens (Batignolles, Molitor, Anthony et Cergy)
- ✓ 105 animateurs mobilisés à travers la France
- ✓ 3 ateliers (devenir économiste : mode d'emploi ; choisissez l'éco-assiette ; tri dans le caddie) ; 1 quizz (sur l'énergie) ; 1 point de collecte (des petits appareils électriques et électroniques, vieux portables, piles, batteries, ...)
- ✓ Objectif de 135 000 étudiants sensibilisés
- ✓ Plus de 1 900 heures d'animation
- ✓ Deux semaines d'animations
 - Semaine 1 du 24 au 28 novembre
 - Semaine 2 du 1^{er} au 5 décembre



Le Tour de France Universitaire des gestes éco-responsables en quelques chiffres et en carte.

Opération à l'attention des personnels

- ✓ 7 universités
- ✓ 6 grandes écoles (5 à Rouen et 1 à Toulouse)
- ✓ 10 villes universitaires concernées
- ✓ 14 animateurs mobilisés à travers la France
- ✓ 52 sets de questions
- ✓ Objectif de 1000 personnels sensibilisés
- ✓ Plus de 400 heures d'animation
- ✓ Deux semaines d'animations
- ✓ Deux semaines d'animations
 - Semaine 1 du 24 au 28 novembre
 - Semaine 2 du 1^{er} au 5 décembre



L'université et ses territoires

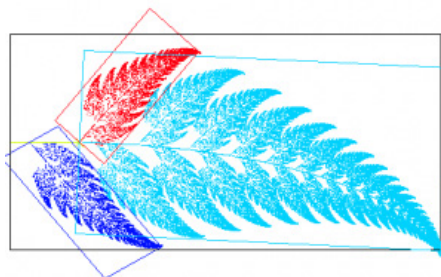
« *L'université et ses territoires, dynamismes des villes moyennes et particularités de sites* » est le titre d'un ouvrage paru aux PUG sous la direction de Philippe Cuntigh, Rachel Levy et Catherine Soldano et postfacé par Daniel Filâtre. A quelques mois de la négociation des prochains contrats de site et de l'engagement des réflexions régionales autour des futurs schémas régionaux de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation (loi Fioraso), les directeurs de l'ouvrage répondent à nos questions.

Faire un ouvrage sur les sites universitaires des villes moyennes est une forme de résistance à la concentration dans les grandes métropoles, à l'oeuvre depuis plusieurs années, ou la démonstration qu'un modèle alternatif est souhaitable ?

Rachel Levy : C'est plutôt la deuxième proposition à savoir la démonstration qu'un modèle alternatif est souhaitable, mais plus que souhaitable, l'idée est de montrer dans un premier temps - et cette idée n'est pas aussi triviale qu'elle le paraît - que les sites universitaires dans les villes moyennes existent, se développent, tant sur le volet enseignement que recherche, et peuvent être qualifiés « d'efficaces ». Cette efficacité bien entendu ne doit être comprise comme une rentabilité comptable, mais comme la coexistence de modèle permettant de bons résultats et une insertion en entreprise des étudiants (cf. Chapitre 3 et 7), en terme de développement de modèle d'émergence de laboratoires de recherche publiant (cf. carte du chapitre 1 et chapitre 5 et 6).

Philippe Cuntigh : Je répondrais sur un plan différent en disant qu'il ne s'agit pas tant de rechercher un modèle universitaire proprement alternatif à celui prévalant dans les grands centres métropolitains que de faire au contraire démonstration qu'à l'échelle des sites des villes moyennes peuvent se dessiner des configurations d'acteurs du même type - université, acteurs socio-économiques locaux, collectivités - pouvant donner corps à des systèmes locaux d'enseignement supérieur et de re-

cherche utiles et efficaces... Articulés aux grands centres universitaires et à leurs ressources, ces sites peuvent contribuer à dessiner l'architecture générale d'une offre académique et scientifique adaptée aux dynamiques nouvelles d'émergence territorialisée de la demande sociale. La figure de cet ensemble peut s'apparenter à une fractale, c'est-à-dire à une figure dont la forme est invariante en changeant d'échelle.



Catherine Soldano : Je ne sais pas si l'on peut parler de résistance ou de modèle émergent. L'existence de ces sites est historiquement acté. Leur développement reste très inégal mais il a effectivement donné lieu, dans certains cas, à la construction de véritables systèmes locaux d'enseignement supérieur et de recherche dont il faut aujourd'hui reconnaître l'existence.

Vous définissez le modèle de développement de l'Université de Grenoble, comme une université en nuage. Dans les années 70, pour la création de l'Université du Québec on parlait d'un modèle communautaire en réseau. Est-on sur une démarche similaire ? et qu'elle gouvernance serait possible pour, à la fois



maintenir la cohérence d'ensemble, et s'ancrer davantage sur les différents territoires ?

Philippe Cuntigh : Ni le site grenoblois ni aucun autre site universitaire en France ne connaît un modèle de développement généralisé de ce type, loin s'en faut ! Par un recours métaphorique aux notions de cloud et de lean, nous essayons seulement de rendre compte d'une expérimentation de présence universitaire au-delà des sites des villes moyennes par une forme originale de mobilisation de ses ressources, et notamment de sa ressource étudiante. L'expérimentation d'une « Interface Territoires-Université » par la Région Rhône-Alpes et l'Université Grenoble-Alpes, associée à l'Université de Lyon, permet de conduire une réflexion sur les conditions dans lesquelles la demande sociale territoriale pourrait s'exprimer plus et mieux et sous quelles formes la ressource universitaire pourrait être plus et mieux mobilisée. Elle permet de poser différemment la question de l'université et de l'efficacité de ses implantations : pour passer de l'université au bon endroit à l'université au bon moment...

Suite page 14

Suite de la page 13

Rachel Levy : La cohérence d'ensemble de ces sites - sites métropolitains/sites des villes moyennes et au-delà - doit s'appuyer sur les réseaux de partenariat multi-échelle de ces sites universitaires. Ici aussi ces sites universitaires doivent prendre modèle sur les universités de tailles plus importantes (tout en adaptant ces modèles à leurs localisations en villes moyennes) en s'intégrant tant pour les activités d'enseignement que de recherche sur des réseaux de partenariats locaux (à travers un appui des collectivités territoriales), mais aussi des réseaux régionaux (avec les villes métropoles), nationaux et internationaux. Ainsi du point de vue de l'éducation, certaines villes moyennes peuvent s'insérer comme les métropoles dans les réseaux Erasmus. Et concernant la recherche, les équipes de recherche en villes moyennes, comme les grandes unités de recherche doivent accéder aux financements européens ou ANR pour des projets de grandes envergures.

Catherine Soldano : La question de la gouvernance d'une université multi-sites est toujours une question difficile. Elle a longtemps été ignorée par les instances universitaires, peu préoccupées de leur développement à l'échelle des territoires académiques. Elle commence à être prise en compte mais pas dans tous les établissements qui de plus en plus doivent gérer leur visibilité à l'échelle internationale.

Les universités des villes moyennes ont fait leurs preuves dans le développement de l'accès aux diplômes du supérieur pour un plus grand nombre. Est ce leur seul vecteur de développement et/ou de pérennisation avec une forte identité « enseignement » ?

Rachel Levy : Non, clairement pas, ces sites universitaires dans les villes moyennes, bien qu'ayant une vocation première de permettre l'accès à l'enseignement supérieur sur l'ensemble du territoire à travers la création de formation du supérieur dans ces villes moyennes, ces sites ne peuvent se développer que à travers la mise en place d'activité de recherche mais aussi de valorisation et de transfert de technologie avec les acteurs du et hors territoires. Dans les villes moyennes, comme dans les grandes métropoles, l'enseignement supérieur rassemblent deux activités qui doivent clairement prendre appui l'une sur l'autre à savoir la recherche et l'enseignement.

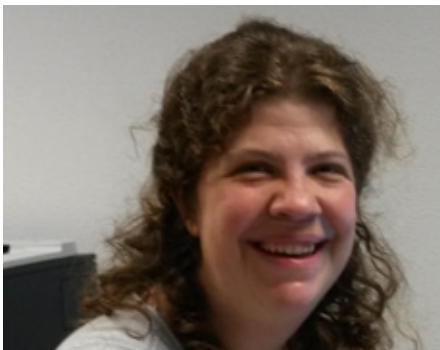
Catherine Soldano : Il ne faut pas confondre « université de villes moyennes » comme celles de La Rochelle ou d'Albi et « sites universitaires situés dans des villes moyennes » comme ceux que nous traitons dans l'ouvrage. Ces derniers ne bénéficient pas d'une autonomie de gestion ce qui rend plus difficile la construction d'une stratégie de développement. Une grande partie de leur légitimité s'est construite sur un environnement et des conditions d'études favorables à la réussite des étudiants. Mais l'offre de formation reste encore largement limitée à des niveaux Licence ce qui est peu favorable à l'implantation d'activités de recherche. Il faut sans doute regarder de manière plus attentive ce qui se passe dans les sites technologiques avec le développement des plateformes de transfert et d'innovation. Quoiqu'il en soit, la robustesse de ces sites dans le paysage universitaire passe par la mise en synergie d'un certain nombre de facteurs dont le portage politique.

Philippe Cuntigh : Du côté de l'offre, la recherche en ville moyenne éprouve souvent des difficultés à se justifier : mais pour qualifier les sites, l'activité de recherche - comme la formation -, doit être appréhendée en articulation plus étroite encore à la demande. Hors métropoles, elle a plus de difficulté à s'exprimer et à se formaliser. La responsabilité sociétale de l'université est ici naturellement engagée, mais celle des collectivités l'est aussi au premier chef, pour contribuer à promouvoir cette exigence économique et sociale de formation et d'innovation, à faire prendre conscience de l'enjeu auprès de l'ensemble de leurs populations : en d'autres termes, à le socialiser par sa territorialisation. Ceci suppose des échanges entre université et territoires plus divers dans leurs formes et leurs objets, et plus fréquents. Sur le plan opérationnel - et politique - nul doute qu'une fenêtre d'opportunité s'ouvre aujourd'hui pour une université ubiquiste : avec le déploiement du numérique, la question de la proximité et de l'ancrage, du territoire et de l'interterritorial, de la formation tout au long de la vie et de la recherche partenariale en réseau se pose d'une façon nouvelle. ■

Info + Bon de souscription

Le livre est disponible en librairie dès janvier 2015, l'ouvrage peut encore en décembre être commandé directement auprès des PUG au tarif préférentiel de 22 euros

Presses universitaires de Grenoble
5, place Robert-Schuman - BP 1549 - 38025
GRENOBLE CEDEX 1
Tel 04 76 29 43 09 - E-Mail : pug@pug.fr



Rachel Levy
rachel.levy@iut-tlse3.fr



Philippe Cuntigh
philippe.cuntigh@ujf-grenoble.fr



Catherine Soldano
soldano@univ-tlse2.fr

CAMPUS 2025 – Université utopique de Poitiers

par Elise Macaire enseignante-chercheuse à l'ENSAPLV, porteuse du projet Campus 2025 à didattica et Léa Longeot directrice de didattica

« CAMPUS 2025 – Université utopique de Poitiers » est une action culturelle menée par l'association didattica, dans le cadre de l'opération A chacun ses utopies de l'Université de Poitiers. L'association didattica réalise depuis janvier 2014, en partenariat avec le Service de la Culture et la Direction de la logistique et du patrimoine immobilier de l'Université de Poitiers, une démarche croisant un état des lieux de l'Université et de ses campus et le déploiement d'un imaginaire collectif sur le thème du campus utopique. Interrogeant la mémoire, les lieux et les pratiques des usagers des différents campus, cette méthode de médiation et de travail fictionnel se veut apporter un regard pluriel et prospectif sur les campus universitaires et appuyer le travail de programmation architecturale et urbaine de l'Université de Poitiers.

À noter

Un événement de clôture de l'action aura lieu le mercredi 10 décembre à la Maison des étudiants de l'Université de Poitiers de 17h à 20h (inscription conseillée à : didattica.asso@gmail.com)

L'association développe des projets dans différentes régions en France et ses actions sont portées par les membres résidents dans divers territoires urbains et ruraux. Avec l'organisation d'ateliers d'architecture et de création, d'événements culturels et scientifiques, la coordination de créations artistiques, le développement de recherches, et avec des dispositifs de formation et l'édition d'ouvrages et de DVD, didattica encourage le développement de la sensibilité à l'architecture et à l'aménagement de tout un chacun. Elle contribue à l'émergence du citoyen actif et à la lutte contre les inégalités.

Dans le cadre de ses actions, didattica propose des outils pour la mise en œuvre d'une démarche « démocratique ». Ce sont des outils :

- analytiques : collecte de récits locaux et de patrimoines culturels, analyse des potentialités d'un espace de vie qu'il soit territorial (patrimoine bâti et paysager), institutionnel ou culturel ;
- de transcription : collecte sous forme de matière vidéo, photographique et textuelle des situations de travail, de paroles des acteurs des projets (l'association appelle cette fonction « scribe ») ;
- de traduction et de restitution plurielle : film, livre, blog, conférence, performance ;
- de co-création : méthodes pédagogiques et coopératives impliquant des personnes dans un processus de création basée sur une approche partenariale des projets.

Suite page 16

Ministère de l'Ecologie, du développement durable et de l'énergie, et la DRAC Poitou-Charentes.

L'université de Poitiers est l'une des premières universités en France à bénéficier de la dévolution du patrimoine et doit faire face à de nombreux défis financiers et organisationnels.

La présidence de l'Université, élue en 2012, a proposé une gouvernance dont le cœur du projet est « l'agir ensemble ». Elle travaille à l'ouverture de l'enseignement universitaire et à sa démocratisation. Un projet phare a été de créer une « université citoyenne ».

L'ASSOCIATION DIDATTICA

Fondée en 2001 au sein de l'École nationale supérieure d'architecture de Paris La Villette, l'association didattica rassemble des architectes, des artistes, des chercheurs, des enseignants (du primaire, secondaire et supérieur) et des étudiants. Elle co-élabore ses projets autour d'une transversalité des savoirs et des compétences, et travaille à la croisée de l'architecture, de l'éducation et de la démocratie. Elle est agréée jeunesse et éducation populaire et est affiliée à la Ligue de l'enseignement.



Ce projet est soutenu par la Région Poitou-Charentes, la Ville de Poitiers, la communauté d'agglomération Grand Poitiers, l'Université de Poitiers et sa Fondation (avec le mécène EDF), le Plan Urbanisme Construction et Architecture du

Suite de la page 15

LE PROJET

L'objectif de ce projet est d'élaborer des scénarios de ce que deviendrait l'université à l'horizon 2025. Il initie une démarche de recherche-création sur la dimension symbolique des représentations et sur l'expression des désirs de transformation.

Sa méthode est basée sur un travail de médiation au sein d'un contexte préexistant. Il s'agit dans un premier temps de mobiliser et rassembler des acteurs de l'Université et de la région Poitou-Charentes par une

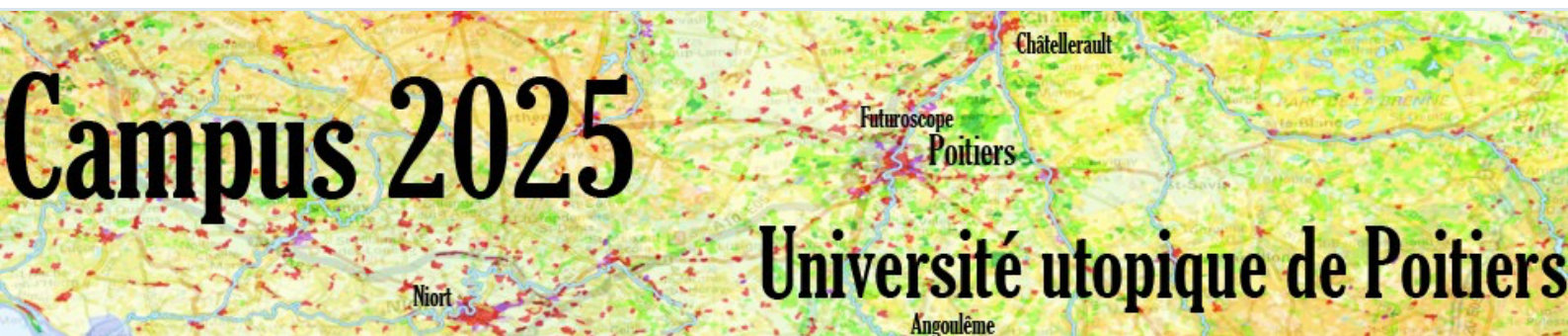
mise en réseau de personnes-ressources avec lesquelles sont réalisés des entretiens. Cette démarche est complétée par la mise en ligne d'un questionnaire, ou encore par la diffusion d'une fiche « De quelle université rêvez-vous ? » auprès de lycéens. Il s'agit ensuite de présenter une pluralité de visions de l'utopie universitaire sur un blog dédié au projet : <https://campus2025.wordpress.com>

Ce blog présente ainsi un travail éditorial qui croise fiction et réalité :

- Rubrique « Ils disent leurs rêves » : synthèses qui présentent les acteurs rencontrés et leurs utopies

- Rubrique « Cité Univers » : textes de fiction réalisés par un écrivain à partir des entretiens

A partir de cette matière rassemblée, l'association didattica élabore des pistes scénaristiques décrivant les campus utopiques de l'Université de Poitiers. Ces pistes seront présentées lors du débat public du 10 décembre, auquel sont invités des acteurs publics et politiques, responsables de la coopération et du développement territorial, de la prospective, de l'urbanisme et de l'aménagement de l'agglomération de Poitiers et plus largement de la Région Poitou-Charentes. ■



Le blog Campus 2025 - Université utopique de Poitiers

<https://campus2025.wordpress.com>

THÉMATIQUES DES UTOPIES

• **Repères, accessibilité et adresses**

- Repères visuels, matériels et sonores et distinction du bâti
- Accueil et aménagement adapté pour tout individu



• **Jardins, potagers et alimentation accessibles à tous**

- Abondance partagée
- Un quartier Campus avec des agriculteurs à proximité
- La solidarité active, c'est donner et recevoir à la fois



• **Jeux, espaces ludiques et détente**

- Des espaces pour jouer
- Campus en tournoi, rencontre entre les composantes de l'Université
- Jouer, c'est développer l'imagination et la créativité



•Déplacements et transports

- L'université de rêve, c'est celle où tout le monde se rencontre
- Des transports publics plus adaptés et des moyens de déplacements à mobilité douce



•Innovations pédagogiques

- L'université idéale, c'est celle qui permet la réussite de tous
- Tous chercheurs
- Aménager le territoire de la connaissance
- Mener des projets collectifs en auto-formation
- Vers une pédagogie inversée
- De la tête bien pleine à la tête bien faite

• Temporalité et vie économique

- Un campus écologique et des bibliothèques ouvertes 7j/7
- Des coopérations entre campus et quartiers avec des commerces solidaires

• Vie sociale et culturelle

- Rencontres intergénérationnelles
- La culture : un facteur de découvertes existentielles
- Partager la culture universitaire et

scientifique

- Entraide et auto-organisation des étudiants pour une meilleure vie universitaire
- L'esprit « campus », c'est l'esprit d'un espace à vivre

• Histoire et mémoire

- Une nouvelle université avec le poitevin-saintongeais ressuscité
- Ne pas renoncer à l'histoire et redonner une âme aux bâtiments
- Prise en compte des mythologies et légendes
- Présence de l'eau dans le paysage. ■



inscription conseillée à didattica.asso@gmail.com

Débat public

présenté et animé par l'association didattica dans le cadre d'A chacun ses utopies

Campus 2025

Université utopique de Poitiers

Quels devenirs pour les campus de l'Université de Poitiers ?

Mercredi 10 décembre 2014 à 17h

Maison des étudiants Bât A6, 1 rue Neuma Fehine Borges, Poitiers

<http://campus2025.wordpress.com>

17h-19h

Ouverture
Yves Jean
Isabelle Lamothe
Serge Haberson

Présentation des utopies universitaires et animation
Elise Macaire
Léa Longeot
Christian Caro

Interventions
Jean-François Macaire
El Mustapha Belgair
Clara Pourtaud
Dominique Royoux
Pascal Duballet

19h-20h

Débat avec le public et

les membres du comité de suivi Campus 2025, Lionel Vinour, Direction du patrimoine immobilier, Céline Magnant et Lionel Poutaraut, Maison des étudiants, Béatrice Jouan et Olivier de Fremont, Fondation de l'Université, Virginia Braunstein, Grand Poitiers, Philippe Chadayron, EDF, Catherine Basck, Conseil régional Poitou-Charentes, Bertrand Vallet, Plan Urbanisme Construction Architecture (ministère de l'écologie), et les personnes qui ont contribué à l'Université utopique

Dominique Brelhat, professeur émérite, Sophie Bochu, Service du Développement Social et de la Diversité, Elisabeth Deniau, Service commun de la documentation, Pascale Lucquiaud, Université Inter-Age, Florent Jabouille, PaRè, Fabienne Boazelle, Faculté de droit et des sciences sociales, ancienne VP déléguée à l'Orientation professionnelle, Emille Remond et Marine Denepoux, IUT d'Angoulême, les associations étudiantes, Gbati Fiane, ACTP, Sandrine Martin, AFEV, Clément Devaux et Aurélie Condevaux, AREAS, Virgi Delperdange, Quentin Cagnarde et Antonin Bias, ASSECO, Gisela Fiedland, Club franco-allemand, Laurine Messager, Ensipower, Alexandra Duval, Epies Campus, Mélanie Milerand, Handsup, Sébastien Agboloun, MAEVA, Barthélemy Bouladoux, UNEF, Dominique Jemel, Ordalie, Julie Ravelleau et Benjamin Lazarar, Papiers de l'ETU, Céla Prot, Jonathan Aïx et Danièle Tasserand, Radio Pulsar, Cédric Sanglier et Eléonore Charles, Incroyables comestibles Mange ta fac, Jean-Christophe Dourdet et Liliane Jagueneau, le Club de Langues Régionales, et aussi Maryse Delaunay, CRU, Marc Gustave, Petits Débrouillards, Jean-François Herault, CAPEE, Didier Moreau, Espace Mendès France, Noémie Magnant, Poitiers Jeunes et Catherine Konati, étudiante à Créadoc ayant réalisé un documentaire sonore sur l'Université utopique.

Conclusion Yves Jean et Jean-François Macaire

avec

L'enseignement supérieur dans les CCI

Les CCI comptent 154 établissements, et forme près de 170 000 personnes par an en temps plein et aussi en apprentissage. Elles irriguent les territoires, contribuent à leur attractivité et à la renommée internationale de l'enseignement supérieur français. Entretien avec Patrice Guezou - Directeur Formation et Compétences - CCI France

Vous avez accueilli le premier séminaire sur l'innovation organisé par les associations d'élus locaux. Quelle sont les motivations et les attentes du réseau des CCI sur ce sujet ?

Patrice Guezou : Les CCI et les collectivités œuvrent ensemble au quotidien pour la performance des territoires et des entreprises. C'est un enjeu partagé, qui nécessite de coordonner les actions de chacun pour renforcer leur efficacité. A l'échelon national nous travaillons aussi en bonne intelligence. Les séances



Patrice Guezou est Directeur Formation et Compétences - CCI France

de travail entre les équipes en petit comité ou en assemblée nous permettent de croiser les regards et les pratiques. Après avoir organisé en commun des séminaires sur les thèmes du développement économique, puis de l'enseignement supérieur en lien avec la CPU, nous avons « logiquement » abouti à l'organisation d'une session sur le thème de l'innovation.

Si l'innovation participe au rayonnement des territoires et de la France dans le monde, pour les CCI c'est aussi un enjeu vital pour la compétitivité des entreprises, de toutes tailles et de tous secteurs d'activités. Et, contrairement aux idées reçues, l'innovation n'est pas l'affaire des seules technologies, elle est polymorphe, tout autant organisationnelle, que citoyenne ou servicielle. Cela rend nécessaire la mobilisation de compétences multiples, interconnectées, proches des entreprises et des collectivités. Tel est bien l'engagement des CCI à travers leurs structures de services aux entreprises et leurs conseillers. Les établissements d'enseignement supérieur consulaires apportent, en fonction de leurs domaines de spécialité et en lien avec leurs parties prenantes, leur pierre à l'édifice de l'innovation territoriale. Cela peut être au travers de formations dédiées (de type « innover et entreprendre », « entrepreneur de l'innovation »), via des accords avec les entreprises et les collectivités ou dans le cadre des travaux de recherche, qu'ils conduisent seuls ou en partenariat avec les Universités de leur environnement.

Expliquez-nous l'engagement des CCI dans la Formation Supérieure ?

Patrice Guezou : L'engagement des CCI dans le domaine de l'enseignement supérieur est une déclinaison opérationnelle de nos deux missions : la compétitivité des entreprises et l'attractivité des territoires. Il ne s'agit toutefois pas d'une mission obligatoire pour les chambres. Ainsi, toutes les CCI ne portent pas d'établissements d'enseignement supérieur. Il existe une vraie spécificité de l'enseignement supérieur consulaire, basée sur des valeurs communes d'ouverture sur le monde économique et d'insertion professionnelle (des taux d'insertion professionnelle de 90% dans les 6 mois). Cet appareil a été constitué au fil du temps, autour de 2 grandes filières, la filière management-gestion des entreprises, et les filières technologiques d'ingénieurs ou de niches (design, infographie, parfumerie, risque industriel, cinéma d'animation, métiers de la montagne...) L'ensemble des filières de formation d'enseignement supérieur disposent d'une reconnaissance de l'État, que ce soit au travers de la CNCP, de la CTI ou de la CEFDG.

Quels sont vos axes de développement ?

Patrice Guezou : Nos axes de développement visent à faciliter les contributions de tous ordres des établissements d'enseignement supérieur à l'équilibre des sociétés et à l'économie du XXI^{ème} siècle.

Suite page 20

Suite de la page 19

Cela passe à la fois par une internationalisation des parcours et des partenariats pédagogiques et académiques, sans cesse à conforter et à renforcer et par la mise à disposition de la valeur ajoutée spécifique de chaque établissement au profit des entreprises et des collectivités structurant l'économie locale. Ce n'est pas l'un ou l'autre mais bien l'un et l'autre !

Nos axes de développement visent également à contribuer à construire à l'échelle régionale une offre de formation cohérente et efficiente (par le repositionnement ou le rapprochement

d'établissements par exemple), articulée aux politiques locales ou régionales en matière de formation et de recherche (COMUE, schéma régional d'enseignement supérieur et de recherche, schémas locaux...).

On entend encore parfois, hélas, que « les universités n'ont rien à apprendre des écoles consulaires, ou vice versa », ou que « le seul avenir pour les écoles de management consulaires serait de fusionner avec les Universités ». Nous ne croyons ni en l'un ni en l'autre.

Nous pensons que le rapprochement et la coopération entre les écoles et les universités constituent un levier de croissance pour le territoire et de

différentiation des structures d'enseignement supérieur et de recherche dans la compétition mondiale. Quelles complémentarités ? Par exemple, pour répondre à des appels d'offre internationaux, pour investiguer et faire connaître dans des revues de renom des champs de connaissance spécialisés, pour fabriquer des coopérations inédites et riches d'innovation. Des progrès peuvent encore être accomplis en ce sens. Il importe de rendre possible la mise en place de COMUE respectueuses de tous les composants des écosystèmes locaux de l'enseignement supérieur. ■

INFO + www.cci.fr

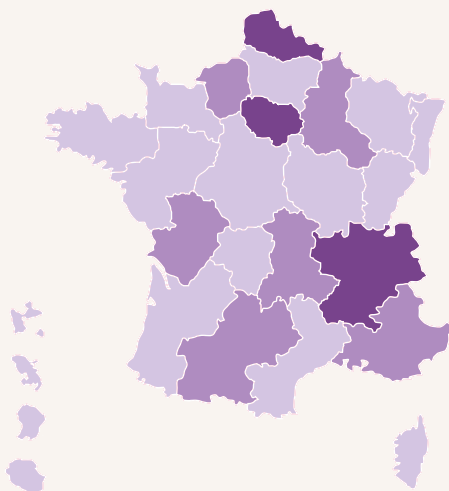
L'enseignement supérieur dans les CCI

Chiffres clés (2013)

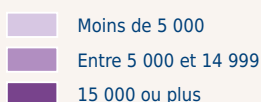


170 000 personnes formées par an

78 000 étudiants temps plein
28 000 apprentis
64 000 stagiaires en formation continue



Nombre de personnes formées par les CCI en 2013



154 écoles supérieures

Bac +5	<ul style="list-style-type: none"> • 23 Ecoles Supérieures de Commerce • 10 Ecoles d'Ingénieurs
Bac +3	<ul style="list-style-type: none"> • 50 Ecoles de « Middle management » • 6 Instituts Européens de la Qualité Totale (IEQT)
Bac +2 à Bac +5	<ul style="list-style-type: none"> • 65 Écoles et Instituts spécialisés (vente, parfumerie, haute cuisine, optique, cinéma, image, infographie...)

Les effectifs par niveaux de formation

Niveau	Effectif	%
Bac + 5	130 000	76%
Bac + 3 et Bac + 4	27 000	16 %
Bac + 2	13 000	8%

L'insertion professionnelle n'est plus un souci...

Par Daniel Lamar, Conseil en politiques de l'emploi – www.toutpourleemploi.fr

Une action en faveur de l'insertion professionnelle des étudiants et des jeunes diplômés semble plus que jamais indispensable. Le nécessaire effort en faveur de l'accès à l'emploi de jeunes diplômés en difficulté d'insertion professionnelle doit être repris rapidement.

Alors que les récentes études du CEREQ comme de l'APEC font ressortir clairement les difficultés d'insertion professionnelle pérenne de nombre de jeunes diplômés de l'enseignement supérieur titulaires de Licence, de Master ou de Doctorat, il semble que, depuis 2012, l'insertion professionnelle des jeunes sortants de l'enseignement supérieur n'apparaît plus comme une priorité politique.

L'insertion professionnelle des étudiants avait été inscrite dans la loi LRU, d'une part, comme une des missions des universités et, d'autre part, comme l'une des missions des enseignants-chercheurs mais, ni lors des Assises de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, ni dans la Loi relative à l'enseignement supérieur et la recherche, cette question n'a été prise en compte.

UN «OUBLI» SYMBOLIQUE

La subvention nationale à l'Association pour Faciliter l'Insertion professionnelle des Jeunes (AFIJ) a été rayée de la loi de finances 2014 entraînant la disparition de cette association nationale réunissant l'ensemble des organisations étudiantes.

L'APEC n'a plus qu'une action limitée, suite à l'épuisement de ses moyens propres mobilisés dans le cadre de l'ANI jeunes achevé, et, enfin,

Pôle Emploi ne considère pas les jeunes diplômés comme une priorité. Les jeunes diplômés, qui s'inscrivent à Pôle Emploi, sont orientés vers des solutions 100% web.

Les universités n'ont pas les moyens d'accompagner tout le monde. A leur niveau,

pour la plus grande part, elles n'ont pas attribué les moyens nécessaires aux services en charge de la préparation à l'insertion professionnelle des étudiants. Les effectifs de ces services, ramenés aux effectifs étudiants des établissements, apparaissent insuffisants.

Les services d'information, d'orientation et d'insertion des universités ou les BAIP, en dépit de la qualité et de la motivation de leurs personnels, n'ont, de toute évidence, pas les moyens humains de prendre en charge les tâches qui leur incombent auprès de l'ensemble des étudiants. Ils développent au mieux de bonnes pratiques ponctuelles.

CONFUSION

En ce qui concerne les stages, la loi de juin 2014 a été conçue pour éviter les abus de certains employeurs concernant les stages

(ce qui est utile) mais, en aucune manière en faveur du développement et de la généralisation des stages (ce qui manque cruellement). Les règles édictées peuvent même décourager les employeurs d'accueillir des stagiaires. Dans ce contexte, le refus de donner aux universités l'obligation de proposer un stage de cursus à chaque étudiant traduit clairement un non-engagement en matière d'insertion professionnelle.

Rappelons, enfin, que la grande majorité des responsables universitaires estiment que les Universités, si elles doivent participer à la préparation à l'insertion professionnelle de leurs étudiants, n'ont aucune vocation à intervenir sur l'accès à l'emploi des jeunes lui-même.

Le protocole pour l'insertion professionnelle des jeunes issus de l'enseignement supérieur, signé par les Ministres avec la CPU, l'UNML, le CNML, Pôle emploi et l'APEC le 25 février 2014, porte sur une « clarification des rôles » mais n'accorde ni moyen, ni initiative nouvelle. Il apparaît, à ce jour, comme une simple action de communication politique. ■

Un nouveau blog : www.toutpourleemploi.fr

Tout pour l'emploi est un blog sur les politiques de l'emploi, de la formation et de l'orientation. Il porte en priorité sur les politiques, publiques ou privées, touchant, directement ou indirectement, la situation de l'emploi en France, en les restituant dans leur contexte économique et social. Il appelle aux débats sur ces questions.

Fondé sur une expertise de la réalité du terrain et des pratiques, ce blog développe une analyse critique, une réflexion et des propositions.

www.toutpourleemploi.fr cible tous les citoyens, et, en particulier, les élus, les acteurs de l'emploi, les décideurs privés, les recruteurs, les journalistes, etc.

Ce blog est animé par Daniel Lamar Conseil en politiques de l'emploi, de la formation et de l'orientation.

Inauguration des Kaps à Toulouse

Par Béatrice Mériqot, Responsable nationale Kaps, AFEV

Il aura fallu quelques années et toute la persévérance des partenaires du projet pour qu'un Kaps voie le jour, en septembre 2014, dans le quartier du Mirail à proximité de l'Université Jean Jaurès. En effet, l'ouverture des 24 logements pouvant accueillir 70 étudiants a nécessité de réhabiliter un immeuble laissé à l'abandon, à la frontière entre le quartier et l'Université. Dans chaque appartement, traversant, on peut d'un côté observer le quartier du Mirail et de l'autre l'entrée de l'université.



L'Afev a pu ainsi concrétiser un projet emblématique, de par la localisation, de par la taille (la plus grande résidence en France de colocations solidaires), de par l'engagement des partenaires à ses côtés : Mairie de Toulouse, Caisse des Dépôts, CROUS, Université Jean Jaurès, Habitat Toulouse, la COMUE. C'est également la première Kaps dont l'engagement des étudiants est reconnu et valorisé par l'université.

Pendant un an l'Afev a réalisé un diagnostic du territoire afin de préparer l'arrivée des étudiants et faciliter leur intégration, en rencontrant les habitants, les structures associatives et ins-

titutionnelles, préparant ainsi les futures missions des kapseurs.

Le jeudi 16 octobre 2014, sous un beau soleil estival, les Kaps ont été inaugurés dans le jardin en bas de la résidence, lors d'une fête simple et conviviale qui a permis à tous les habitants et invités de visiter les logements, de partager un verre avec les kapseurs, d'échanger sur les premiers projets, de partager leurs envies communes, de se rencontrer, de se (re)connaître.

L'enjeu est double pour ce nouveau projet :

- Participer au renouveau urbain d'un quartier qui a beaucoup souffert de sa

ghettoisation, du chômage des jeunes, de la violence et des différents trafics qui menacent le vivre ensemble. Le Grand Projet de Ville qui devrait s'achever en 2016 doit réconcilier le quartier avec la ville, et impulser une nouvelle vie citoyenne et culturelle,

- Permettre à 70 jeunes étudiants d'être partie prenante d'un quartier, de se sentir habitants, de nouer des liens avec les habitants, de leur donner envie de s'impliquer dans des projets qui les concernent.

Gageons que l'énergie des kapseurs et kapseuses qui ont choisi de vivre une aventure peu commune sera mobilisée pour atteindre ces objectifs ! ■





L'ORSU a été initié par l'Afev et UNICEF France, en association avec l'ARF, l'AVUF et la CPU, avec le soutien de la Caisse des Dépôts et en partenariat avec Universités & Territoires. Le comité d'orientation est présidé par Camille Galap. Retrouvez les contributions et bonnes pratiques de l'ORSU.

La reconnaissance de l'engagement solidaire et citoyen **dans les universités**

Par **Julie Testi**, chargée de mission de l'ORSU

Lors de son premier rapport, paru en mars 2013, l'Observatoire de la RSU plaide pour l'engagement des étudiants et des personnels afin de concrétiser la responsabilité sociétale des universités. En effet, si l'action des institutions pour favoriser l'engagement solidaire existe, elle n'est pas suffisante.

Selon l'enquête menée lors du rapport, plus de la majorité des étudiants interrogés estiment que leur université (56%), leur ville et leur région (53%), ne soutiennent pas assez ou peu les projets solidaires des étudiants.

VERS UN DÉVELOPPEMENT DE LA VALORISATION DE L'ENGAGEMENT

D'après les données du Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche pour l'année universitaire 2012-2013, sur les 82 établissements interrogés 61% reconnaissent et valorisent les compétences issues de l'engagement des étudiants. Ils sont également 29% à étudier une mise en place de cette reconnaissance. La valorisation progresse donc en passant de 43 établissements en 2011-2012 à 50 l'année passée.

C'est au total plus de 3000 étudiants qui ont pu bénéficier d'une reconnaissance de leurs engagements. A l'échelle du nombre d'étudiants en France, ce chiffre reste très insuffisant mais il est cependant en progression. Les formes de valorisation des compétences des étudiants issues de l'engagement à vocation solidaire sont diverses : certification, unité d'enseignement (UE), diplôme universitaire, inscription à l'annexe descriptive au diplôme, etc. Elles peuvent aussi se retrouver intégrées au sein des cursus, prenant la forme de projets tuteurés, de stages ou de services civiques. La multiplicité des formes de reconnaissance permet d'inclure les différents types d'engagement, ainsi certaines universités valorisent différemment le fait d'être membre actif ou dirigeant d'une association.

LA VALORISATION DES COLOCATIONS SOLIDAIRES

A l'Université Jean Jaurès Toulouse II Le Mirail, une nouvelle UE, s'intitulant « Porteur de projet KAPS (Kolocation à projet solidaire) », a ouvert à la rentrée afin de valoriser l'engagement des étudiants résidents en Kaps. En effet, les Kaps sont des colocations à projets solidaires qui permettent aux jeunes y résident de développer de nouveaux savoir-être et savoir-faire. Dans le cadre de cet engagement, l'étudiant Kaps s'engage à participer à une action solidaire sur le quartier du Mirail à proximité immédiate de l'université. Les actions sont définies par thématique : environnement, culture, promotion des sciences et des savoirs, etc. L'étudiant est également chargé de faire le lien avec l'université et favoriser la rencontre des publics par l'action organisée.

Pour Elodie Tesson – déléguée territoriale à l'Afev Toulouse – « il est important de valoriser l'engagement des étudiants en Kaps, pour soutenir leur implication et leur action dans la ville, dans leur quartier ». Elle souligne également que la valorisation de l'engagement des étudiants Kaps contribue à la démarche de reconnaissance de l'engagement des étudiants dans des actions de solidarité et de proximité, dans la logique de RSU portée par l'université.

Cette UE Kaps s'intègre dans la démarche de valorisation des UE Citoyennes de l'université. Elle permet de mettre en lumière les compétences spécifiques, développées par ce type d'engagement, qui intègrent plusieurs dimensions : une dimension collective autour des savoir-être (vivre ensemble), une dimension de projets (travail en groupe, lien partenaires, réseau), ainsi qu'une immersion dans le quartier par le lien et le relais auprès des habitants. Pour Elodie Tesson « l'idée était de valoriser le statut d'étudiant habitant-acteur de son quartier, autour d'un engagement quotidien ».

La question de la valorisation des compétences issues de l'engagement apparaît prégnante dans une logique de RSU. En effet, selon la dernière enquête menée par l'Afev auprès des étudiants qui s'y engagent, 87% d'entre eux pensent que l'expérience qu'ils ont acquise par leur engagement solidaire leur sera utile pour la suite de leur parcours et 91% pensent valoriser leurs actions à l'Afev dans leur CV. ■

INFO + www.orsu.fr





« Le décloisonnement de l'université est aujourd'hui porté par la notion de Responsabilité Sociétale »

Anne Danis-Fatôme

Chargée de mission RSU à l'Université Paris Ouest Nanterre La Défense

En juillet 2013, un séminaire national sur la Responsabilité Sociétale des Universités s'était tenu à l'université Paris Ouest Nanterre la Défense. L'occasion de revenir avec Anne Danis-Fatôme, chargée de mission RSU à l'université sur les avancées de la RSU et sa déclinaison à l'échelle de Nanterre.

Quelle conception avez-vous de la RSU et quelles sont les raisons pour lesquelles l'université de Nanterre a souhaité s'engager en faveur de la RSU ?

La notion de Responsabilité sociale de l'Université (RSU) pose la question des effets que l'Université a sur la société civile et celle des missions sociales qu'elle doit assumer en faveur de ses personnels (administratifs et enseignants-chercheurs) et de ses étudiants. Ainsi définie la RSU comprend deux faces qui se complètent : une face externe et une face interne. L'université de Nanterre a souhaité s'engager dans la RSU pour deux raisons principales qui correspondent aux deux faces de la RSU. D'une part, l'université a mis en place, depuis plusieurs années, de nombreux programmes d'enseignement et de recherche qui conduisent les étudiants, encadrés par des enseignants-chercheurs, à mener des actions au profit d'associations, d'ONG et de collectivités territoriales. L'université de Nanterre n'est pas un monde clos et ce décloisonnement est aujourd'hui porté par la notion de RSU. D'autre part, l'université de Nanterre est dotée, depuis 20 ans, d'un service d'action sociale ayant une existence propre à côté du service du personnel. Ce service d'action sociale est très

actif. L'université comporte par ailleurs un service d'orientation et d'insertion professionnelle avec un Pôle mission handicap et accessibilité, un Bureau d'aide à l'insertion des étudiants. Ces actions améliorent les conditions de travail et de vie des personnels et des étudiants. C'est ce à quoi concourt la RSU dans sa face interne.

Plus concrètement, quelles sont les actions menées par l'université? Quelles collaborations externes la RSU a-t-elle permis d'initier ?

Concrètement l'université de Nanterre participe au programme des « Cordées de la réussite » dans le cadre duquel les étudiants assument des programmes de tutorat en faveur de collégiens et lycéens du département des Hauts-de-Seine. En outre, de nombreuses Unités de formation et de recherche (UFR) de l'université de Nanterre proposent aux étudiants de travailler sur des dossiers réels. Ces dossiers sont ainsi confiés à l'université par des ONG, c'est le cas en droit via la Clinique juridique (EUCLID, euclid.u-paris10.fr), ou par les Caisses primaires d'assurance maladie du département via le programme créé en géographie de la santé. La RSU a ainsi permis de nouer des partenariats avec des acteurs locaux et nationaux impliqués dans la défense des droits de l'homme ou dans des actions de santé publique. L'université de Nanterre a, par ailleurs, tissé des liens avec des organismes, collectifs ou syndicats qui se sont mobilisés en faveur de la RSU au niveau national. Une pratique collaborative s'est ainsi mise en place avec l'Observatoire de la responsabilité sociétale des universités

(ORSU), le Collectif pour l'intégration de la Responsabilité sociale et du Développement durable dans l'enseignement supérieur (CIRSES) ou encore la Fédération Nationale de Conseil en Action sociale pour l'Enseignement Supérieur et la Recherche (FNCAS).

La loi sur l'enseignement supérieur de 2013 a ouvert aux universités la possibilité de se doter de ressources dédiées à leur responsabilité sociale et sociétale. Quelles sont les réflexions menées par l'université en la matière ?

La loi relative à l'enseignement supérieur et à la recherche (n°2013-660 du 22 juillet 2013) a fait entrer dans le Code de la recherche les enjeux du « dialogue entre science et société » et a modifié le Code de l'éducation : un service commun interne à l'Université peut ainsi être créé « pour assurer » « l'organisation des actions impliquées par la responsabilité sociale de l'établissement ».

A l'issue d'une année de réflexions et d'échange, ma mission m'a amené à croire en l'utilité réelle de créer un tel service. Les acteurs de la RSU pourraient, en effet, tirer profit d'un service qui soutiendrait leurs actions et permettrait de mieux les articuler entre elles. L'université de Nanterre a inscrit la création d'une cellule RSU dans le Contrat de site pluriannuel « Université Paris Lumières » passé avec le Ministère de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche dans le cadre de la contractualisation entre l'État et la COMUE Université Paris Lumières. ■



« Substituer une vision transversale entre acteurs, une gouvernance partagée à une logique de prés carrés. »

Camille Galap
Président de l'ORSU

Depuis son lancement en mars 2012, l'Observatoire de la Responsabilité sociétale des universités (ORSU) est présidé par Camille Galap, ancien président de l'Université du Havre et de la Commission Vie étudiante et Questions sociales de la Conférence des Présidents d'Université (CPU).

Comment en êtes-vous arrivé à vous engager aussi activement en faveur de la RSU ?

En tant que président d'université, j'ai découvert, sur place, les « extensions » mises en place par l'Université de Fortaleza, dans l'État du Ceará au Brésil. La forte sensibilisation des étudiants et personnels universitaires m'a marqué, ainsi que les interactions entre le campus et la favela qui la jouxtait. Il s'agit d'une réelle démarche citoyenne, bénéfique de part et d'autre, qui redéfinit totalement le rôle de l'Université sur son territoire : les gens des favelas retrouvaient l'envie de s'approcher d'un monde réputé inaccessible, tandis que les étudiants prenaient conscience du monde et des réalités qui les entouraient.

J'ai eu alors la volonté de développer cela en France, où il existait de fait des

actions menées par des universités qui faisaient déjà de la RSU sans le savoir... mais de moindre envergure car sans coordination ni visibilité réelle. Mon souhait était vif d'ouvrir l'Université à la population. Développer la citoyenneté des étudiants, les faire interagir sur leur territoire, c'est aussi l'une des missions de l'enseignement supérieur !

Comment est né l'ORSU ?

Après la mise en place notamment du service civique, il apparaissait utile de travailler avec la CPU, l'AFEV, l'Unicef, l'ARF et l'AVUF pour identifier les politiques des universités, définir des outils pour reconnaître ce qui relève ou non de la RSU, et valoriser les actions au niveau national, afin de créer un effet boule-de-neige. A la suite d'un séminaire, en 2012, auquel ont participé des établissements et des entreprises, nous avons publié un manifeste, œuvré afin que la « Responsabilité Sociale des Etablissements » (RSE) entre dans le cadre de la loi Fioraso de 2013.

Et où en est-on aujourd'hui ?

Certains présidents d'université sont très impliqués, certains établissements très investis, comme Paris Ouest Nanterre

la Défense, et on voit se multiplier des épiceries solidaires, jardins partagés, boutiques des sciences, etc. A chaque séminaire, nous mettons en valeur certaines de ces actions, et les participants repartent avec de nouvelles idées. Qu'il s'agisse d'accueil des étudiants en situation de handicap, de soutien scolaire, d'université populaire, tous ces projets entrent dans le cadre de la RSU. De manière générale, il s'agit de substituer une vision transversale entre acteurs, une gouvernance partagée à une logique de prés carrés. Pour mettre en place une RSU intelligente, il s'agit d'œuvrer sur cette gouvernance, de développer des outils de modélisation permettant à chaque environnement d'évaluer ses forces et faiblesses, pour ensuite développer un contrat d'objectifs pertinent en fonction du territoire. Et valoriser ensuite, bien entendu, les compétences sollicitées par les étudiants, par les personnels dans le cadre de la RSU – des compétences éminemment capitalisables par la suite. Plus généralement, la RSU doit être encore mieux reconnue par l'État, et bénéficier de financements pour pouvoir entretenir le plus longtemps possible cette nouvelle culture de l'interaction avec le territoire. ■

Retrouvez les contributions de l'ORSU

www.orsu.fr



22/01/2015 : 2^{ème} séminaire ESR

Le cycle de séminaires du réseau des collectivités locales pour l'enseignement supérieur et la recherche se poursuit. Le second séminaire sera consacré à « l'aménagement urbain et des campus : Patrimoine, transition énergétique et écologique, besoin de maîtrise d'ouvrage locale. »

Réservez la date ! Le Jeudi 22 janvier 2015, de 10h00 à 16h00 au 22 rue Joubert 75009 Paris, dans les salles de réunion des élus.

Les séminaires du réseau des collectivités pour l'enseignement supérieur et la recherche visent un public essentiellement composé de cadres dirigeants des collectivités locales en vue partager et capitaliser les pratiques et de formuler des préconisations pour les collectivités et leurs partenaires (établissements ESR, Conseils régionaux, État) dans le domaine des politiques de soutien à l'enseignement supérieur, la vie étudiante, la recherche et l'innovation.

Après un premier séminaire du réseau sur la thématique de l'innovation le 5 octobre 2013, une 2^{ème} rencontre abordera le 22 janvier la question de la place de l'université dans la ville et du patrimoine universitaire au sens très large, notamment au regard de fortes contraintes financières qui remettent en question nombre de projets immobiliers

préparés conjointement par les établissements d'ESR et les collectivités territoriales.

Ce séminaire consiste à recueillir des expériences de coopérations entre les acteurs publics autour du développement, de la rénovation des patrimoines, et de l'insertion des campus dans les villes ; d'identifier toutes les solutions d'ingénierie technique et financière pour continuer à porter de grands projets ; et de faire émerger de nouvelles formes d'action concertée concernant le patrimoine universitaire, son optimisation et notamment son ouverture sur la cité.

Les travaux s'organiseront autour de 4 grandes questions :

- 1 - Quels nouveaux enjeux et comment les anticiper ?
- 2 - Quelles démarches, notamment en co-production, pour être efficace ?
- 3 - Quelle organisation de la maîtrise d'ouvrage.
- 4 - Quels outils et comment les utiliser ?

Il s'agit d'un séminaire d'échanges et de co-production entre techniciens des collectivités : directeurs « aménagement » ou chefs de services des métropoles ou autres communautés d'agglomération de toutes tailles.

L'équipe du réseau des collectivités ESR. ■



Universités & Territoires

Universités & Territoires est une publication éditée en partenariat avec l'Afev, l'AVUF, l'ADELE et la CPU
ISSN 2263-8431

Directeur de la publication : Nicolas Delesque
Gérant : Philippe Campinchi (PCC)

Remerciements : Anne Benoit, Philippe Campinchi, Philippe Cuntigh, Sylvie Danon, Nicolas Delesque, Vincent Dupuy, Laure Endrizzi, Anne Danis-Fatôme, Camille Galap, Patrice Guezou, Daniel Lamar, Denis Lambert, Rachel Levy, Léa Longeot, Frédérique Lonchambon, Elise Macaire, Béatrice Mèrigot, Marie-Genevieve Picart, Yoan Pompert, Philippe Prouillac, Philippe Quéré, Pierre Richter, François Rio, Jérôme Sturla, Catherine Soldano, Babette Stocker et Julie Testi.

Crédits photos et iconographies : DR, Fotolia, DR (illustration).

Tarifs d'abonnements : Individuel : 100 euros HT
Institutionnel : 500 euros HT
Parties prenantes : Convention particulière

Universités & Territoires : Chez PCC 115 rue Oberkampf 75011 Paris **Tél :** 0684606274
E-mail : redaction@universites-territoires.fr

